Date : 01/06/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 7
Diffusion : 5684
Périodicité : Mensuel
Surface : 10 %

LE COURRIER
des maires et des élus locaux

Jean-Pierre Sueur

Il impose la répartition des crématoriums

C'est à l'unanimité que la Haute Assemblée a adopté le 27 mai la proposition de loi du **sénateur PS** Jean-Pierre Sueur créant des schémas régionaux des crématoriums pour pallier leur nombre insuffisant et une implantation géographique ne répondant pas aux besoins, à l'heure où 30 % des obsèques donnent lieu à une crémation contre 1 % en 1980. Objectif affiché par le sénateur : « Satisfaire les demandes des familles dans des conditions convenables » en leur évitant des « temps d'attente trop longs » ou « des déplacements longs et coûteux », mais aussi favoriser « l'équilibre économique » des crématoriums là où ils sont trop nombreux. Les schémas seraient élaborés par le préfet de région et adressés pour avis au conseil régional, au Conseil national des opérations funéraires, ainsi qu'aux EPCI et communes de plus de 2000 habitants compétents.

Tous droits de reproduction réservés